

Indicateur « Évaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes »¹

Psychiatrie et santé mentale – périmètre « hospitalisation à temps plein »
Version 2024

Définition	Cet indicateur évalue la qualité de l'évaluation de l'état cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes au cours d'une hospitalisation. Il est présenté sous la forme d'un score de qualité compris entre 0 et 100. La qualité de cette évaluation est d'autant plus grande que le score est proche de 100. L'indicateur est calculé à partir de 6 critères qualité : (1) Antécédents cardiovasculaires et métaboliques personnels (2) Facteurs de risques thrombo-emboliques (3) Mesure de la pression artérielle (4) Mesure des paramètres anthropométriques (5) Conclusion médicale vis-à-vis d'un électrocardiogramme (6) Résultats vis-à-vis des examens sanguins
Justification	Le choix de cet indicateur fait suite aux recommandations de la Fédération Française de Psychiatrie pour l'amélioration de la prise en charge somatique des patients ayant une pathologie psychiatrique sévère et chronique². L'un des objectifs principaux de ces recommandations est « <i>l'amélioration de la prise en charge somatique des patients souffrant de troubles psychiatriques graves et chroniques</i> ». Elles soulignent le bénéfice pour tout patient hospitalisé d'un suivi somatique et d'un travail de prévention qui porte notamment sur la maladie cardio-vasculaire. Certains de ces éléments y sont cités : recherche des facteurs de risque (antécédents, obésité, hypertension artérielle...), recherche des complications liées aux traitements (syndrome métabolique, allongement de l'espace QTc...), évaluation des habitudes de vie en matière d'activité physique et d'hygiène alimentaire... L'évaluation cardio-vasculaire et métabolique doit être réalisée à chaque séjour d'hospitalisation à temps plein, par les professionnels de santé de l'établissement de santé prenant en charge le patient.
Utilisations	L'objectif de performance est fixé à 80/100. Pilotage interne de la qualité dans les établissements de santé. Procédure de certification des établissements de santé. Diffusion publique, Incitations financières à l'amélioration de la qualité (IFAQ) : se référer à l'arrêté sur le sujet – cf cadre réglementaire.
Type d'indicateur	Indicateur de processus permettant la comparaison inter-établissements. Score composite. Pas d'ajustement au risque.
Score individuel	Un score individuel est calculé pour chaque dossier. Il correspond à la somme des critères conformes divisé par le nombre de critères applicables.

¹ Cet indicateur fait partie du set d'indicateurs relatifs à la prise en charge somatique en établissement de santé psychiatrique (pour le périmètre « hospitalisation à temps plein », il s'agit également des indicateurs « Evaluation et prise en charge de la douleur somatique », « Evaluation gastro-intestinale chez les patients adultes » et « Evaluation et prise en charge des addictions chez les patients adultes »).

² Fédération Française de Psychiatrie. Recommandation de bonne pratique en psychiatrie. Comment améliorer la prise en charge somatique des patients ayant une pathologie psychiatrique sévère et chronique. 2015.

Score global	Le score global est calculé pour l'ensemble des dossiers. Il correspond à la moyenne des scores calculés pour chaque dossier de l'échantillon (x100).
Echantillon	L'indicateur est calculé sur un échantillon aléatoire de 70 séjours, tirés au sort sur l'année N-1.
Critères d'inclusion	Au sein du RIM-P de l'année N-1, parmi les RPS, sélection des séjours suivants : • Uniquement composés de séquences d'hospitalisation temps plein (code d'activité 01) ; • Hors formes combinées ; • Commencés et terminés entre Février de l'année N-1 et Novembre de l'année N-1 ; • D'une durée supérieure ou égale à 8 jours ; • Non précédés et non suivis par une séquence d'hospitalisation temps plein (code d'activité 01) dans les 30 jours ; • Le patient est âgé de 18 ans ou plus au début de la première séquence du séjour.
Critères d'exclusion primaires	• Exclusion des séjours de formes d'activités combinées (mode P - Parallèle - ou A - Associée) ; • Exclusion des séjours commencés en Janvier de l'année N-1 et des séjours terminés en Décembre de l'année N-1 ; • Exclusion des séjours d'une durée strictement inférieure à 8 jours ; • Exclusion des séjours précédés et/ou suivis dans les 30 jours d'une séquence d'hospitalisation à temps plein (code d'activité 01) ; • Exclusion des séjours où le patient est strictement âgé de moins de 18 ans au début de la première séquence du séjour.

Mode d'évaluation de la conformité des critères de l'indicateur	L'évaluation des dossiers est réalisée à l'aide d'un questionnaire permettant de calculer les critères. Antécédents cardiovasculaires et métaboliques personnels (critère 1) Le critère est satisfait si est retrouvée : • Une mention d'une recherche des antécédents cardio-vasculaires et métaboliques personnels à l'admission ; • OU la justification de l'absence de cette recherche. Facteurs de risque thrombo-emboliques (critère 2) Le critère est satisfait si est retrouvée : • Une mention d'une recherche des facteurs de risque thrombo-emboliques à l'admission ; • OU la justification de l'absence de cette recherche. Mesure de la pression artérielle (critère 3) Le critère est satisfait si est retrouvée : • Une mesure de la pression artérielle à l'admission ; • OU si la justification de l'absence de cette mesure. Mesure des paramètres anthropométriques (critère 4) Le critère est satisfait si sont retrouvées à l'admission : • Une mesure du poids OU la justification de l'absence de cette mesure ; • ET une mesure de l'indice de masse corporelle OU la justification de l'absence de cette mesure ; • ET une mesure du périmètre abdominal est retrouvée OU la justification de l'absence de cette mesure. Conclusion médicale vis-à-vis d'un électrocardiogramme (critère 5) Le critère est satisfait si est retrouvée : • Une mention d'une conclusion médicale vis-à-vis d'un électrocardiogramme à l'admission ; • OU si la justification de l'absence de cette conclusion. Résultats vis-à-vis des examens sanguins (critère 6) Le critère est satisfait si sont retrouvés à l'admission : • Un résultat de bilan glycémique OU la justification de l'absence de ce résultat ; • ET un résultat de bilan lipidique OU la justification de l'absence de ce résultat.
--	--

Algorithme de calcul de l'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes »

Variable		Algorithme
Critère 1 : Antécédents cardiovasculaires et métaboliques personnels		
Pourcentage de dossiers = [num CRIT 1] / [den CRIT 1]	Dossier i : [num CRIT 1]	Si ([CV_1] = 1 OU [CV_1] = 2) Alors [num CRIT 1] = 1 Sinon [num CRIT 1] = 0
	Dossier i : [den CRIT 1]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors [den CRIT 1] = 1
Critère 2 : Facteurs de risques thrombo-emboliques		
Pourcentage de dossiers = [num CRIT 2] / [den CRIT 2]	Dossier i : [num CRIT 2]	Si ([CV_2] = 1 OU [CV_2] = 2) Alors [num CRIT 2] = 1 Sinon [num CRIT 2] = 0
	Dossier i : [den CRIT 2]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors [den CRIT 2] = 1
Critère 3 : Mesure de la pression artérielle		
Pourcentage de dossiers = [num CRIT 3] / [den CRIT 3]	Dossier i : [num CRIT 3]	Si ([CV_4] = 1 OU [CV_4] = 2) Alors [num CRIT 3] = 1 Sinon [num CRIT 3] = 0
	Dossier i : [den CRIT 3]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors [den CRIT 3] = 1

Critère 4 : Mesure des paramètres anthropométriques		
Pourcentage de dossiers = [num CRIT 4] / [den CRIT 4]	Dossier i : [num CRIT 4]	Si ([CV_5] = 1 OU [CV_5] = 2) ET ([CV_6] = 1 OU [CV_6] = 2) ET ([CV_7] = 1 OU [CV_7] = 2) Alors [num CRIT 4] = 1 Sinon [num CRIT 4] = 0
	Dossier i : [den CRIT 4]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors [den CRIT 4] = 1
Critère 5 : Conclusion médicale vis-à-vis d'un électrocardiogramme		
Pourcentage de dossiers = [num CRIT 5] / [den CRIT 5]	Dossier i : [num CRIT 5]	Si ([CV_3] = 1 OU [CV_3] = 2) Alors [num CRIT 5] = 1 Sinon [num CRIT 5] = 0
	Dossier i : [den CRIT 5]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors [den CRIT 5] = 1
Critère 6 : Résultats vis-à-vis des examens sanguins		
Pourcentage de dossiers = [num CRIT 6] / [den CRIT 6]	Dossier i : [num CRIT 6]	Si ([CV_10] = 1 OU [CV_10] = 2) ET ([CV_11] = 1 OU [CV_11] = 2) Alors [num CRIT 6] = 1 Sinon [num CRIT 6] = 0
	Dossier i : [den CRIT 6]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors [den CRIT 6] = 1

Score qualité de l'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes »		
1ère étape : un score individuel est calculé pour chaque dossier i. Il correspond à la somme des critères conformes divisée par la somme des critères applicables. $[IND_CV_i] = \frac{[num\ IND_CV_i]}{[den\ IND_CV_i]}$ 2ème étape : un score global est ensuite calculé pour l'échantillon. Il correspond à la moyenne arithmétique de scores calculés pour chaque dossier de l'échantillon. $[CV] = \sum_{i=1}^{70} [IND_CV_i] / 70$	Dossier i : [num IND_CV_i]	$[num\ IND_CV_i] = \frac{([num\ CRIT\ 1] + [num\ CRIT\ 2] + [num\ CRIT\ 3] + [num\ CRIT\ 4] + [num\ CRIT\ 5] + [num\ CRIT\ 6])}{([den\ CRIT\ 1] + [den\ CRIT\ 2] + [den\ CRIT\ 3] + [den\ CRIT\ 4] + [den\ CRIT\ 5] + [den\ CRIT\ 6])}$
	Dossier i : [den IND_CV_i]	Si [INCLUSION_DOSSIER] = 1 ET [Age] ≥ 18 Alors $[den\ IND_CV_i] = 1$

Historique de l'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes »

Rappel sur le développement de l'indicateur

L'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes » a été développé à partir de la recommandation citée ci-dessus, dans le cadre d'un groupe de travail d'experts. Il évalue la qualité de l'évaluation cardio-vasculaire et métabolique au cours des 7 premiers jours d'une hospitalisation à travers 6 critères.

Cet indicateur a été expérimenté au troisième trimestre 2019, dans 248 établissements de santé volontaires ayant une activité de psychiatrie. La pertinence, les qualités métrologiques et la faisabilité du recueil ont été validées par la HAS. Le score de conformité de l'indicateur était égal à 52,8% et un quart des établissements avait une moyenne inférieure à 42,6%. La variabilité inter-établissements de santé a justifié l'intérêt de généraliser cet indicateur pour le périmètre « hospitalisation à temps plein ». La première campagne nationale de recueil de cet indicateur devait avoir lieu en 2020. Elle a eu lieu en 2021 et il s'agissait du recueil d'établissements volontaires.

Les modifications apportées en 2020

À la suite de l'expérimentation, l'indicateur a évolué et les modifications suivantes ont été apportées :

- Suppression de la question relative à la recherche des antécédents à risque cardio-vasculaire et métaboliques familiaux ;
- Ajout d'une question relative à la mention d'une conclusion médicale vis-à-vis de l'espace QTc. Cette question est en information complémentaire (c.à.d. non prises en compte dans le calcul de l'indicateur) ;
- Modification des questions relatives aux bilans lipidique et glycémique : il est demandé de rechercher dans le dossier du patient la mention d'un résultat et non plus d'une conclusion médicale ;
- Conservation des questions relatives aux habitudes de vie (activité physique ; apports alimentaires) en information complémentaire (c.à.d. non prises en compte dans le calcul de l'indicateur) ;
- Suppression de la question relative à la mention d'une conclusion médicale sur l'état cardio-vasculaire et métabolique global.

Les modifications apportées pour la campagne nationale 2021

Aucune modification n'a été apportée à l'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes » pour 2021.

Les modifications apportées pour la campagne nationale 2022

Aucune modification n'a été apportée à l'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes » pour 2022.

Les modifications apportées pour la campagne nationale 2024

Aucune modification n'a été apportée à l'indicateur « Evaluation cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes » pour 2024.